

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLÉMENT

À l'ouverture de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Clément, ce lundi 06 octobre 2014 à 20h au lieu ordinaire des séances, le Centre des loisirs, sous la présidence du maire Eric Blanchard sont présents les conseillers(ère) suivants :

Mesdames Christine Ouellet et Christiane Veilleux

Messieurs Jérôme Caron, Francis April, Denis Roy, Luc Veilleux

Line Caron, dg/sec-très. est aussi présente.

Le quorum étant constaté, le maire souhaite la bienvenue et déclare ouverte la séance.

2014-143 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Christine Ouellet et il est résolu d'adopter l'ordre du jour et il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉ

2014-144 PROCES-VERBAUX

ATTENDU QU'une copie a été remise à chaque membre du conseil avant la séance;

ATTENDU QUE le procès-verbal reflète les délibérations du conseil;

À cet effet, il est proposé par la conseillère Christiane Veilleux et il est résolu d'adopter les procès-verbaux des séances tenues le 09 et 29 septembre 2014 et ce tel que rédigé.

ADOPTÉ

2014-145 APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par la conseillère Christiane Veilleux et il est résolu unanimement d'autoriser le maire et la dg/ sec-très. à payer les comptes totalisant 86 538.89 \$

ADOPTÉ

Je, Line Caron, certifie qu'il y a les fonds nécessaires pour payer les charges ci-haut mentionnées.

Fait suite la lecture de la correspondance.

2014-146 APPUI (Service postal)

ATTENDU QUE Postes Canada et le gouvernement du Canada sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en réduisant les heures d'ouverture;

ATTENDU QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

ATTENDU QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination des milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

ATTENDU QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

Il est proposé par le conseiller Jérôme Caron et résolu que la Municipalité de Saint-Clément demande à la ministre responsable de Postes Canada d'intervenir afin que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et étudie de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus;

Que la municipalité demande au gouvernement fédéral une consultation auprès de la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service public.

ADOPTÉ

2014-147 DONS :

Il est proposé par le conseiller Luc Veilleux et unanimement résolu

QUE la municipalité de Saint-Clément autorise le versement comme don suivants :

Les Diabétiques-Amis du KRTB 50\$

Centre de prévention du suicide BSL 75\$

ADOPTÉ

VOIRIE

2014-148 Il est proposé par la conseillère Christiane Veilleux et résolu que la municipalité de Saint-Clément s'approvisionne en gravier 0-3/4 pour effectuer les travaux de rechargement dans les rangs de la municipalité à la sablière de BCK. Le prix est de 6.50 \$ tonne métrique.

Le conseiller Luc Veilleux se retire des discussions entourant la décision.

ADOPTÉ

2014-149

ABRASIFS

Il est proposé par le conseiller Jérôme Caron et résolu de retenir les services de Berthier Lepage enr. Pour effectuer la préparation des abrasifs (chargement et transport) pour la prochaine saison hivernale. Environ 500 tonnes.

ADOPTÉ

2014-150

ACHAT DE FONDANTS

ATTENDU QUE deux appels d'offres sur invitation ont été demandés auprès des entreprises Sel Warwick et SEBCI pour l'achat de fondants;

À CET EFFET, il est proposé par le conseiller Jérôme Caron et unanimement résolu Que la municipalité de Saint-Clément accorde l'achat de fondants au plus bas soumissionnaire soit l'entreprise SEBCI de de Ville Bécancour au montant de 100\$/TM. (Transport inclus)

ADOPTÉ

Les candidats aux postes d'opérateurs en déneigement seront rencontrés mercredi le 8 octobre 2014.

2014-151

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT MTQ

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Clément a reçu une demande de renouvellement de contrat d'entretien d'hiver avec le Ministère des Transports du Québec;

CONSIDÉRANT QU'une modification a été apportée au premier contrat d'entretien de la route 293, du Huitième rang et du Petit rang;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Denis Roy et résolu à l'unanimité d'autoriser le maire et la dg/sec-trésorière à signer les documents relatifs au contrat avec le Ministère des transports du Québec.

ADOPTÉ

2014-152

ACHAT POMPE (PROJET ADOUCISSEUR)

ATTENDU QU'il devient nécessaire de faire l'achat d'une pompe pour le fonctionnement de l'adoucisseur;

À CET EFFET, Il est proposé par le conseiller Francis April et unanimement résolu que la municipalité de Saint-Clément achète une pompe de marque Goulds 5 HP, 600 volts des Entreprises Camille Ouellet & Fils inc. De Rivière-du-Loup. Le coût de l'acquisition est de 2 752.00\$ plus taxes. Que la présente dépense soit assujettie dans le programme TECQ 2009-2013.

ADOPTÉ

SOUMISSION PAVAGE PATINOIRE

La municipalité de Saint-Clément a demandé des soumissions par invitation à quatre entrepreneurs pour le pavage de la patinoire. Deux entreprises ont répondu à l'invitation. Les élus reportent la décision à la séance du 14 octobre afin d'octroyer l'ensemble du projet de la patinoire (bandes et surface).

2014-153 COLLECTE 3^e Voie

Achat de bacs roulants pour la collecte des matières organiques

Attendu que lors de la séance tenue le 11 juin 2014, le conseil de la MRC des Basques a adopté la résolution numéro 2014-06-11-6.2 afin d'informer la SÉMER de son intention de lui acheter un nombre approximatif de 4 303 bacs roulants qui seront refacturés aux municipalités directement par la SÉMER;

Attendu que le comité Troisième voie de la MRC des Basques recommande le format de 120 litres, appuyé en ce sens par l'ensemble des directions générales des municipalités;

Attendu que la SÉMER a procédé à un appel d'offres public pour l'achat des bacs roulants de 120 litres, pour lequel elle a obtenu du plus bas soumissionnaire conforme IPL inc. un prix de 37.46 \$ par unité avec puce électronique intégrée, l'inventaire des bacs et leur livraison porte-à-porte, le tout accompagné d'un bac de comptoir d'environ 7 litres;

Attendu que les dispositions législatives relatives aux appels d'offres ne s'appliquent pas lorsqu'une société d'économie mixte conclut un contrat pour la fourniture de matériel à une municipalité, selon une opinion émise par Tremblay, Bois, Migneault, Lemay le 13 juin 2013;

Attendu que la SÉMER offre de faire la vente des bacs aux municipalités au prix coûtant, moins la réduction de coût permise par le *Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage* (PTMOBC) du MDDELCC (300 000\$) ;

Attendu que malgré la livraison prévue en mai 2015, il est nécessaire de commander d'avance les bacs roulants, afin de bénéficier de cette réduction de coût ;

POUR TOUTES CES RAISONS,

Il est proposé par la conseillère Christiane Veilleux
Et résolu

Que la municipalité commande le nombre de 188 bacs roulants de 120 litres et de 20 bacs roulants de 240 litres pour la collecte des matières organiques.

ADOPTÉ

Dépôt du rapport des employés Jean-Pierre Roy et Sébastien Ouellet.
Dépôt des revenus et dépenses de la municipalité au 31 août 2014.

2014-154 ADOPTION POLITIQUE MADA

CONSIDÉRANT QUE le conseil juge important de se doter d'une politique des aînés;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil ont reçu une copie de ladite politique, qu'ils en ont pris connaissance et renoncent donc à sa présentation lors de la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite remercier le comité de travail qui a fait l'élaboration de la politique;

À CET EFFET, il est proposé par la conseillère Christiane Veilleux et adopté à l'unanimité que la municipalité de Saint-Clément adopte la politique « Municipalité Amis des Aînés » sans modification.

ADOPTÉ

CHEMIN DE SAINT-RÉMI

La rencontre pour faire le point de l'avancement du projet du Chemin de Saint-Rémi aura lieu vendredi le 10 octobre à 19h à Saint-Paul-de-la-Croix. Une deuxième présentation aura lieu à Sainte-Rita lundi 13 octobre à 18h pour les représentants municipaux.

2014-155 DON PLACE AUX JEUNES

Considérant que la municipalité de Saint-Clément adhère à l'initiative du Carrefour jeunesse-emploi « Place aux jeunes en région » depuis plusieurs années en s'investissant dans les activités;

Considérant que la municipalité a des contraintes budgétaires ce qui oblige une diminution de la participation financière;

Il est proposé par le conseiller Luc Veilleux et unanimement résolu que la municipalité de Saint-Clément verse un don de 75\$ à Place aux jeunes.

ADOPTÉ

2014-156 COMPRESSEUR

Il est proposé par la conseillère Christiane Veilleux et unanimement résolu que la municipalité procède à l'acquisition d'un compresseur pour le garage municipale. Le mandat a été donné au mécanicien d'en faire l'installation.

ADOPTÉ

(Changement des lavabos dans la salle des toilettes au centre des loisirs, 1^{er} étage)

RAPPORT DES COMITÉS

M. Francis April informe le conseil d'une prochaine activité du comité des loisirs soit le Festibière, le 1^{er} novembre 2014.

Le maire fait un compte-rendu du congrès de la FQM tenue à Québec les 25-26-27 septembre.

Une période de questions est allouée.

Prochaine table de travail : mardi le 14 octobre à 19h30

2014-157 CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Christine Ouellet et résolu de lever la séance à 21h32.

ADOPTÉ

Eric Blanchard, maire

Line Caron, dg/sec-très.